



Département de la Loire  
Arrondissement de Montbrison

Arrêté n° A22090601

## ARRETE DE REGLEMENTATION DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMBLES (LOIRE) :

VU le Code de la Route  
VU le Code des Communes,

CONSIDERANT les problèmes de sécurité routière et de tranquillité publique liés à la circulation des véhicules dans la Commune de CHAMBLES à l'occasion de :

**Travaux : Raccordement ENEDIS**  
**Travaux effectué par l'entreprise TREMA**  
**1, Le Crouzet**  
**43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY**

### A R R E T E

*ARTICLE 1er :*

#### **SOUS ROUTE BARRÉE**

**-Lieu-dit 34 rue des Trémières - Laborie**

Les travaux débuteront **le 26/09/2022** pour une durée de 2 semaines  
(Les travaux ne dureront qu'une journée mais on ne connaît pas le jour)

*ARTICLE 2 :*

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de St-JUST-ST RAMBERT
- Le service technique de Chambles

Fait à CHAMBLES, le 06/09/2022

PAR DÉLÉGATION DU MAIRE,  
Emilien JOUSSERAND  
ADJOINT

Le Maire  
Pierre GIRAUD

